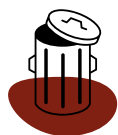




Morsang-sur-Orge Bornes enterrées

Ensemble, trions mieux, recyclons plus

Cœur d'Essonne Agglomération
Pôle Prévention et Gestion des déchets
Les Montatons - 16 bis rue Denis Papin - 91240 Saint-Michel-sur-Orge
dechets@coeuressonne.fr •  N° Vert  800 293 991 • www.coeuressonne.fr



ORDURES MÉNAGÈRES

Dans la borne marron
Déchets présentés en sacs dans les colonnes

À déposer dans la borne correspondante



EMBALLAGES, CARTONS ET PAPIERS

Dans la borne jaune
Déchets présentés directement dans la colonne, sans sac

À déposer dans la borne correspondante



VERRE

Dans la borne à verre

À déposer dans la borne correspondante
entre 8h et 20h



OBJETS ENCOMBRANTS

ATTENTION ! : les déchets électriques et électroniques, ceux des travaux domestiques tels que gravats, doivent être déposés en déchèterie (voir informations au dos)

Vendredi matin :

11 et 25 janvier, 8 et 22 février, 8 et 22 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai, 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 13 et 27 décembre

PÔLE PRÉVENTION
ET GESTION DES DÉCHETS

 N° Vert  800 293 991

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

COEUR
D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION



ALERTE SMS DÉCHETS

La collecte peut parfois être perturbée pour différents motifs. Pour vous informer en temps réel, l'Agglo a mis en place un service d'alerte par SMS, gratuit.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.coeuressonne.fr ou par téléphone au numéro vert.

LES DÉCHÈTERIES OU ÉCO-CENTRES

Les gros cartons, les déchets d'équipements électriques ou électroniques (D3E) et les produits dangereux doivent être déposés en déchèterie. Tous les habitants de l'Agglo ont accès gratuitement aux 24 déchèteries / éco-centres du SIREDOM. Les 8 suivantes sont situées sur notre territoire ou sur les communes limitrophes :

- **Déchèterie de Sainte-Geneviève-des-Bois**
13 rue Paul Langevin
- **Déchèterie de Saint-Michel-sur-Orge**
Rue Diderot, Techniparc
- **Déchèterie d'Égly - Villelouvre**
Rue des Meuniers
- **Déchèterie de Saint-Germain-lès-Arpajon**
Chemin des 50 Arpents
- **Déchèterie de Nozay**
RD 59, chemin des Bœufs
- **Déchèterie de Vert-le-Grand**
Route de Braseux
- **Déchèterie de Lardy**
Rue Jacques Cartier
- **Déchèterie d'Épinay-sur-Orge**
Rue de la Croix ronde

CARTE DÉCHÈTERIE

L'accès aux éco-centres du SIREDOM se fait sur présentation de votre carte de déchèterie.

Vous pouvez en faire la demande :

- Par courrier ou sur place :
Pôle Prévention et Gestion des déchets,
Les Montatons, 16 bis rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
- Sur internet, en téléchargeant le formulaire sur
www.coeuressonne.fr
rubrique Votre quotidien / Déchets / Déchèteries
- En mairie :
à Arpajon, Breuillet et Marolles-en-Hurepoix

Documents à fournir : photocopies de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Horaires et coordonnées sur www.siredom.com



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

dechets@coeuressonne.fr